

## Conseil Municipal du Mardi 02 juillet 2024 à 20h00

### Délibération N° 2024/033

Date de la convocation : 25 juin 2024

Conseillers en exercice : 24

Conseillers présents : 17

Représentés : 5

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Pierre PELTIER, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES, Pierre-Alain HIRSCH, Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES.

Absents excusés : Odile BREANT procuration à Marie-Pierre PADULAZZI, Alexis LEON procuration à Hakim GIBERT, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Gwenaël MAGNANT procuration à Eric MAUR, Kenan KOC, Caroline CLAVE procuration à Claude HAMEL, Marie DOINEL

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Pierre-Alain HIRSCH

### OBJET : RYTHMES SCOLAIRES : Maintien de la semaine de 4 jours pour les écoles George SAND et Jules VERNE

VU – le décret du 24 janvier 2013 fixant la répartition de la semaine d'enseignement sur neuf demi-journées,

VU – le décret N°2017-1108 du 27 juin 2017 permettant une dérogation pour un fonctionnement sur quatre jours,

VU - la délibération du Conseil Municipal N°2021/0056 du 18 octobre 2021,

Considérant la dérogation pour la commune d'ISNEAUVILLE de répartir les enseignements sur huit demi-journées par semaine pour une durée de trois ans à compter de la rentrée 2021.

Suite au courrier du 18 juin 2024 de Madame la Directrice académique des services de l'Education nationale rappelant la nécessité de se prononcer sur la demande de prolongation de cette dérogation pour une durée de trois ans, Madame la Maire a demandé l'avis des conseils d'écoles George SAND et Jules VERNE.

VU – l'avis favorable des conseils d'écoles

Madame la Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande de prolongation de la dérogation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité

- de demander la prolongation de la dérogation pour la répartition des enseignements sur quatre jours pour les 3 prochaines années.

Le secrétaire de séance,  
Conseiller municipal,

Pierre-Alain HIRSCH



Transmis en Préfecture :

15 juillet 2024

Affichage :

15 juillet 2024

Pour copie conforme,

La Maire,

Sylvie LAROCHE

